



## **Conseil Local FCPE du Lycée Saint-Sernin**

**3, Place Saint-Sernin – 31000 TOULOUSE**

E-mail : [info@fcpe-st-sernin.fr](mailto:info@fcpe-st-sernin.fr)

Site : <http://www.fcpe-st-sernin.fr>

### **Compte rendu de la réunion du Conseil Local du 28/05/2018**

<b>Personnes présentes</b>	<b>Personnes excusées</b>
Véronique Steinmann Jeanne Nussli Florence Zissis Serge Bouclainville Corinne Athanase Bernadette Pourcher Inès Guillemain Claire De Besses Jean Yves Ferrand Véronique Lizan	Magali Sat Claire Rieussec Élodie Larive Sylvia Giocanti-Prost Bettina Benz Emmanuelle Chaboureau

#### **Rappel de l'ordre du jour**

- Compte rendu du dernier conseil d'administration du lycée
- Point sur la restauration scolaire
- Gestion du parc informatique du conseil local
- Préparation des questions au prochain CA du lycée
- Questions sur le Wi Fi
- Préparation du renouvellement du prochain bureau
- Contact des conseils locaux des collèges afin d'anticiper le renouvellement du bureau
- Gestion du site internet du conseil local
- Questions diverses

#### **Compte rendu du dernier conseil d'administration du lycée**

Madame POINTET, proviseure, ouvre la séance à 18h en présence de 18 membres titulaires (ou suppléants remplaçant des titulaires absents) : (proviseure, proviseure adjointe, gestionnaire, CPE, 2 représentants du personnel, 6 enseignants, 2 élèves et 4 parents FCPE).

Le compte-rendu du précédent CA et l'ordre du jour sont approuvés à l'unanimité.



## **Conseil Local FCPE du Lycée Saint-Sernin**

**3, Place Saint-Sernin – 31000 TOULOUSE**

E-mail : [info@fcpe-st-sernin.fr](mailto:info@fcpe-st-sernin.fr)

Site : <http://www.fcpe-st-sernin.fr>

### **RUBRIQUE I. QUESTIONS FINANCIÈRES**

#### *1. Compte financier 2017*

M VIEU, gestionnaire, rappelle aux membres du CA le cadre qui régit le compte financier. Après avoir entendu la présentation des comptes faite par le comptable, le CA doit arrêter le compte financier de 2017, avant le 30 avril 2018.

Celui-ci sera alors transmis aux autorités de contrôle (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, Conseil Général) afin que celles-ci puissent assurer le suivi budgétaire et comptable de l'établissement. Les comptes sont aussi transmis pour contrôle et apurement à la DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques) qui transmet au PIAA (Pôle Inter-régional d'Apurement Administratif).

Le compte financier détermine le résultat de l'exercice. Le CA doit également valider l'affectation du résultat dans les différents comptes de réserves.

Les membres du CA (représentants des enseignants, des parents d'élèves, des élèves) n'ayant pas reçu avant cette réunion les documents (tableaux comptables et analyse), nous les découvrons en séance, ce qui nous empêche d'avoir préparé des questions à ce sujet.

On procède ensuite à l'analyse des dépenses et des recettes.

En examinant la nature des dépenses du lycée, on note qu'elles sont consacrées pour 50% à la restauration, 11% à la pédagogie (fournitures, sorties...), 14% à des aides reversées aux familles (bourses), 11% aux dépenses de viabilisation (eau, électricité, gaz), 13% aux autres dépenses de fonctionnement et 1% à l'acquisition de matériel immobilisé (3 photocopieurs et une machine à laver spéciale pour le labo).

Pour l'origine des recettes, on trouve notamment les familles (paiement cantine, voyages, sorties) pour 58%, la Région pour 25%, l'État pour 14%, 2% pour les commensaux (personnes qui mangent sans inscription à la cantine) et 1% en divers.

Cette répartition ne prend pas en compte les salaires. Si on les ajoute, la part des ressources provenant de l'État est alors de 85% et la part des dépenses consacrées à la pédagogie se monte à 84%.

Les dépenses de viabilisation sont examinées, avec des histogrammes présentant leur évolution sur plusieurs années. Les dépenses en électricité, gaz et eau sont en baisse. Pour l'eau (environ 27.000€), la consommation en m<sup>3</sup> est stable, mais les tarifs ont baissé. Pour l'électricité et le gaz (dépenses de l'ordre de 150.000€), le lycée ne les paye plus directement : la Région intègre ces dépenses sur la subvention de fonctionnement, le lycée ayant pris la décision de ne pas adhérer au groupement d'achat qui avait été proposé. On a évoqué le problème des fenêtres à changer sur la rue Gatien Arnoult, ce qui devrait permettre de faire des économies de chauffage, en améliorant l'isolation.



## **Conseil Local FCPE du Lycée Saint-Sernin**

**3, Place Saint-Sernin – 31000 TOULOUSE**

E-mail : [info@fcpe-st-sernin.fr](mailto:info@fcpe-st-sernin.fr)

Site : <http://www.fcpe-st-sernin.fr>

Les dépenses de communication (affranchissement, téléphone, Internet) sont en légère hausse (près de 23.000€), la baisse du coût du téléphone ne compensant pas la hausse des affranchissements.

Les comptes des Services Généraux (Activité Pédagogique, Vie de l'Élève et Administration et Logistique), avec des recettes de 450.652€ et des dépenses de 457.406€ présentent un résultat déficitaire de 6.754€.

Les comptes du Service Restauration et Hébergement, avec des recettes de 860.032€ et des dépenses de 790.143€, se soldent par un résultat bénéficiaire de 69.889€, ce qui représente 8% des recettes.

Ce résultat, anormalement excédentaire, peut s'expliquer par deux causes :

- les dépenses ont été moindres que prévues sur l'entretien des machines du self : il y a eu de nombreuses pannes, et le coût a finalement été pris en charge par les entreprises responsables
- lors de la « prise en main » du self, on s'est contenté au début des denrées fournies par la cuisine centrale, et on a acheté peu de produits « à travailler sur place », donc moins de dépenses sur les denrées ; ce n'est plus le cas maintenant.

Cet excédent sera réinvesti dans le service de restauration 2018.

Le résultat total de fonctionnement pour l'exercice 2017 est donc de + 63.134€.

Compte-tenu des acquisitions d'immobilisations (-23.027€), de leur subvention par la Région (+5.922€), de diverses réintégrations comptables (dotation à l'amortissement +29.028€ quote-part de subvention imputée sur le résultat -23.050€), on obtient une augmentation du fonds de roulement de 52.007€.

L'affectation du résultat dans les réserves (ou fonds de roulement) portera celles-ci de 299.829€ fin 2016 à 351.836€ à la fin du présent exercice 2017. Les réserves du Service Restauration Hébergement se montent à 115.380€, celles des Services Généraux à 236.456€.

La trésorerie (387.848€) représente 98 jours de fonctionnement.

Le CA a arrêté les comptes et approuvé l'affectation du résultat, par 17 voix pour et une abstention. Une enseignante a choisi de s'abstenir, estimant ne pouvoir se prononcer, puisque les documents comptables ne nous avaient pas été fournis pour étude avant cette réunion.

### *2. Contrats, conventions*

#### **- Contrat de location « Le Bascala » :**

Le CA a approuvé le contrat de location de la salle de spectacle « Le Bascala », passé avec la mairie de Bruguières, pour la représentation du spectacle « La ligne », auquel ont participé des élèves du lycée. Le montant de cette location était de 5.390€. On a déploré



## **Conseil Local FCPE du Lycée Saint-Sernin**

**3, Place Saint-Sernin – 31000 TOULOUSE**

E-mail : [info@fcpe-st-sernin.fr](mailto:info@fcpe-st-sernin.fr)

Site : <http://www.fcpe-st-sernin.fr>

n'avoir pas pu trouver une salle sur Toulouse, mise à disposition gratuitement, ou moins chère.

### - Convention avec l'association "Les amis du verbe" :

Une convention est signée avec l'association "Les amis du verbe". Il s'agit d'une association qui effectue au lycée 12 interventions de 4 heures au lycée, pour animer des ateliers d'écriture autour de la forme des proverbes. Les textes donneront lieu à des joutes orales dans le cadre du concours « Les Proverbiales », avec une finale au jardin Raymond IV le 31 mai. Cette action est financée à hauteur de 4000€ par une subvention de la Région, 500€ par le FSE (Foyer Socio Éducatif) et 290€ pris sur le budget AP (Activités Pédagogiques) du lycée.

### - Convention de partenariat avec des institutions scientifiques :

Le CA a donné son aval à Mme la Proviseure pour pouvoir signer des conventions de partenariat avec des institutions scientifiques (laboratoires, écoles, entreprises), dans le cadre des Olympiades de mathématiques. En effet, si des élèves du lycée sont lauréats, ils pourront visiter ces institutions, et il faudra que ces visites entrent dans le cadre d'une convention (conditions pratiques, responsabilités...).

### - Attribution de logement de fonction :

Mme Rivayrol part à la retraite. Le logement de fonction qu'elle occupait sera attribué à Mme Guiraudie, CPE. En effet, les « nécessités de service » prévoient que plusieurs CPE soient logés sur l'établissement : c'est le cas pour 3 (sur 4) des CPE du lycée.

## **RUBRIQUE II. QUESTIONS DIVERSES**

### *Questions posées par les parents FCPE :*

- Demande de modification du règlement intérieur à propos de l'accueil des élèves le matin. Les élèves un peu en retard ne peuvent pénétrer dans l'enceinte du lycée qu'à 8h25. Les élèves de Verfeil sont particulièrement impactés (transports en commun peu nombreux à horaires fixes) particulièrement lors des grèves. La sécurité des élèves dans le cadre du plan Vigipirate laisse penser qu'ils seraient mieux à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Il est répondu que l'administration du lycée n'est pas prête à modifier le règlement sur ce point. En effet, il y a beaucoup moins de retard depuis que cette mesure a été adoptée. Cependant, lors de « situations exceptionnelles » (grèves, pannes), on pourrait laisser les élèves entrer après 8h. De toutes façons, il y a toujours un AED devant le portail, et l'agent à la loge, qui sont prêts à faire entrer les élèves, « en cas de besoin absolu », même en cas d'averse !



## **Conseil Local FCPE du Lycée Saint-Sernin**

**3, Place Saint-Sernin – 31000 TOULOUSE**

E-mail : [info@fcpe-st-sernin.fr](mailto:info@fcpe-st-sernin.fr)

Site : <http://www.fcpe-st-sernin.fr>

Concernant les élèves venant de Verfeil, pour lesquels le lycée reste « lycée de secteur » l'année prochaine, il y aura acceptation des demandes de dérogation, pour ceux qui souhaiteront aller à un établissement plus commode pour eux en transport.

- Demande d'achat de GRANDS verres à la cantine

Puisqu'il ne semble pas possible « pour des raisons d'hygiène » d'avoir des carafes sur les tables, et que les verres du self sont très petits, les élèves doivent se déplacer souvent jusqu'aux fontaines, ou ne boivent pas (assez). Il est répondu qu'il y a 8 fontaines dans le self, donc qu'il n'y a pas trop d'attente aux points d'eau. Quant à la solution proposée par les parents FCPE, d'avoir de grands verres, le gestionnaire répond qu'il faudrait changer les paniers à verres des machines à laver la vaisselle : on se renseigne...

- Comment conserver l'enseignant d'italien actuellement en 1S12 ?

Le professeur titulaire reste titulaire ; l'enseignant actuel (qui le remplace) est « titulaire sur zone de remplacement ». L'établissement demandera pour des raisons pédagogiques à conserver le même titulaire remplaçant.

- TMD : Le conseil local FCPE informe le CA de la mise en place effective d'un groupe de travail sur la restauration scolaire. La diététicienne de la Cuisine Centrale des Lycées, les enseignants de TMD, l'infirmière du lycée, le chef et les élèves danseurs y sont plus particulièrement impliqués : dans un premier temps, le but est de prendre en compte les besoins alimentaires particuliers de ces sportifs.

Comment faire pour que les élèves internes qui répètent le soir au Conservatoire puissent disposer d'un repas lorsqu'ils arrivent à 22h ?

Il est répondu qu'il est tout à fait possible que les élèves rentrant au lycée après 22h, après une répétition ou un spectacle, disposent d'un repas froid fourni par l'établissement. Ils doivent prévenir et il leur sera donné « à emporter ».

- Semaine du 7 au 11 mai : l'internat sera fermé. Le lycée sera-t-il ouvert cette semaine-là ? Quid de la demi-pension ?

Réponse : le lycée est ouvert, il y a cours le lundi 7, le mercredi 9 et le vendredi 11. La demi-pension fonctionne ces 3 jours. Par contre, l'internat est en effet fermé ; les élèves ne pourront être hébergés au lycée aucun des soirs de cette semaine. Il faudra donc qu'ils rentrent chez eux les lundi, et mercredi soirs, s'ils ne peuvent être logés sur Toulouse, par des amis ou leurs « correspondants ». Les parents font remarquer que les élèves faisant 3 aller-retour cette semaine entre le lycée et leur domicile, devront en payer 2 de leur poche, le contrat transport des internes ne prenant en charge qu'un déplacement par semaine.

*Question posée par les professeurs :*

- Où en est le projet de l'espace d'exposition « La galerie » ?

L'espace d'exposition à l'entrée du CDI est trop petit et mal placé.



## **Conseil Local FCPE du Lycée Saint-Sernin**

**3, Place Saint-Sernin – 31000 TOULOUSE**

E-mail : [info@fcpe-st-sernin.fr](mailto:info@fcpe-st-sernin.fr)

Site : <http://www.fcpe-st-sernin.fr>

Le passage vers le gymnase dans le bâtiment du Barry a été libéré et nettoyé par les agents OP (Ouvriers Professionnels), afin d'y aménager un espace d'exposition des œuvres créées par les élèves du lycée. Mrs Laffont, Laro, Roux sont remerciés pour le travail de rénovation de ce passage, où ils ont refait éclairage, plafond, murs, en plus de leurs missions dans l'établissement. La fragilité des briques apparentes ne permet pas d'installer aisément des cimaises. Pour le moment, des panneaux en treillis métallique sur pieds offrent une solution temporaire d'accrochage. Une première exposition devrait être organisée dans les conditions actuelles. À l'issue du CA, nous nous rendrons sur place pour découvrir cet endroit.

Évelyne Ugaglia, conservatrice du musée Saint-Raymond, part à la retraite le 1er mai. Au titre de « personnalité qualifiée », elle assistait au CA du lycée depuis de nombreuses années. Mme la Proviseure la remercie pour sa présence, et les bons rapports noués entre le musée et le lycée. Mme Ugaglia répond que, même si sa présence a été discrète lors de nos réunions, elle a beaucoup apprécié nos échanges, et pris grand intérêt au fonctionnement du lycée. Nous ferons prochainement la connaissance de Laure Bartet, nommée pour lui succéder.

### **Point sur la restauration scolaire**

Une rencontre élève de TMD, infirmière du lycée et diététicienne travaillant pour la cuisine centrale a eu lieu. Ci-dessous le compte rendu de Mme Mocerrea, diététicienne.

Je fais suite à la rencontre qui a eu lieu avec les élèves de TMD le 15 mai dernier. Cette rencontre a permis de mettre en évidence une méconnaissance des principes de base de l'alimentation équilibrée, une éducation nutritionnelle adaptée serait souhaitable pour leur permettre de mieux connaître leurs besoins pour pouvoir adapter leur alimentation aujourd'hui et dans l'avenir.

Des échanges il en ressort que la demande principale porte sur le petit déjeuner, la possibilité d'avoir un goûter pour leur permettre de regagner de l'énergie pour leur entraînement de fin de journée et la difficulté du choix lors du second service du soir. Sans connaissance de leurs besoins nutritionnels il leur est difficile de faire des propositions adaptées de choix produit.

A noter qu'une proposition de travailler avec M Singamalum sur les menus du soir a été faite.

L'étape suivante serait de travailler avec les élèves sur leurs besoins nutritionnels et les différentes options pour y répondre.

Ce travail sur la manière d'y répondre dans la collectivité pourrait être réalisé en collaboration M Singamalum.



## **Conseil Local FCPE du Lycée Saint-Sernin**

**3, Place Saint-Sernin – 31000 TOULOUSE**

E-mail : [info@fcpe-st-sernin.fr](mailto:info@fcpe-st-sernin.fr)

Site : <http://www.fcpe-st-sernin.fr>

### **Gestion du parc informatique du conseil local**

Les ordinateurs du conseil local sont comptablement amortis et vieillissant. Le conseil local décide à l'unanimité de donner les deux derniers ordinateurs à deux membres du bureau.

### **Questions sur le Wi Fi**

Un parent s'interroge sur l'impact du Wi Fi dans l'établissement. La question sera posée lors du prochain CA du lycée qui aura lieu le 25 juin.

### **Préparation du renouvellement du prochain bureau**

Véronique Steinmann ne se représente pas au poste de présidente. Le poste de secrétaire sera lui aussi vacant. Il convient également de trouver une personne pour gérer le site internet.

Prise de contact avec les conseils locaux des collègues afin d'anticiper le renouvellement du bureau

### **Questions qui seront posées lors du conseil d'administration du lycée**

Les élèves internes sont tenus d'avoir un correspondant pour les accueillir lorsque l'internat est fermé. Le lycée pourrait-il fournir une liste de personnes susceptibles d'accueillir ces élèves ?

Lors de la présentation du compte financier en conseil d'administration il serait souhaitable que les comptes de l'année N-1 soient proposés en vis à vis de ceux fournis aux membres du CA. Cela faciliterait la compréhension des documents.

Y'a-t-il du Wi-Fi au lycée ?

Le contrôle continu va nécessiter une gestion différente de la triche au sein du lycée. Serait-il possible de prendre exemple sur les établissements de l'enseignement supérieur afin de faire en sorte que les portables soient éloignés des élèves lors des contrôles ?

Où en est-on de l'achat de grands verres pour la cantine ?

Véronique Steinmann, présidente